RAPPORT

DU VICARIAT DE GROUARD

au Chapitre Général de 1953

Le Vicariat apostolique de Grouard, fondé en 1862, est situé à l'extrémité ouest de la Province civile de l'Alberta, Canada. Il est borné au nord par le 60ème degré de latitude, au sud. par le 55ème degré de latitude; à l'ouest, par le 120ème degré de longitude, et à l'est, par le 115ème degré de longitude. Sa superficie est de 99,120 milles carrés. Sa population globale est d'environ 65,000 âmes. La population catholique est de 25,928 et se partage ainsi: Blancs: 17,896; Indiens: 3,279; Métis: 4,753.

Le siège du Vicaire des Missions est la Résidence paroissiale de Falher, depuis le 1er mars 1950. Le conseil provincial a lieu au moins deux fois par année et les rapports en sont transmis fidèlement à l'Administration Générale.

Maisons:

Le Vicariat oblat compte deux Maisons, 26 Résidences avec Pères et 21 postes avec église sans prêtre résident. Au nombre de nos Résidences nous comptons six Ecoles indiennes-pensionnats et deux écoles de jour. Dans ces écoles indiennes-pensionnats, il y a un Père-principal auquel s'ajoute un ou deux autres Pères, qui, tout en faisant des missions, s'occupent du côté spirituel et temporel de l'Ecole. Des religieuses de la Providence de Montréal s'occupent de l'enseignement et de l'entretien ménager. Environ 695 enfants indiens fréquentent ces écoles.

Personnel:

Au Chapitre de 1947, le personnel oblat comprenait, avec les Pères maintenant passés à la Province de Régina, 57 pères et 23 frères convers. Depuis le dernier Chapitre sept pères sont passés à la Province de Regina, tout en continuant à travailler dans le Vicariat. Le personnel du Vicaire des Missions se compose, en 1953, de 49 pères et de 24 frères convers. En plus nous avons un père scolastique à Lebret, qui finira en juin 1953; un frère scolastique dans sa première philosophie à Lebret, un novice scolastique à Richelieu, et enfin un novice convers à Richelieu. Depuis 1947, sept pères sont sortis du Vicariat pour d'autres Provinces sans avoir été remplacés; de plus, trois de nos pères sont décédés. Par contre, nous avons eu neuf nouvelles recrues depuis ce temps. Chez les Frères convers, un nous a quittés pour une autre Province et trois sont décédés. Nous en avons reçu quatre nouveaux. Sur les 24 Frères actuels, 20 sont à voeux perpétuels. Le recrutement a été en baisse depuis le dernier Chapitre. Trois nouveaux prêtres seulement sont originaires du Vicariat, ainsi que deux frères convers. Nous avons encore au Collège St-Jean, d'Edmonton, une douzaine d'élèves qui donnent des espérances. Nous avons aussi notre Collège de Notre-Dame de la Paix, à Falher, sur lequel nous comptons pour des vocations. Quelques vocations nous viennent des Collèges de la Province de Québec, mais en petit nombre. La Congrégation nous a fourni cinq sujets pris en dehors du Vicariat, depuis le dernier Chapitre.

Discipline religieuse:

Dans nos Maisons et Résidences, les exercices religieux en commun sont généralement bien suivis, ainsi que les retraites du mois, qui se font plutôt par districts, avec les conférences théologiques. Chaque année, les pères et les frères assistent à la retraite

régulière prêchée par un oblat. Quelques-uns de nos missionnaires ont à vivre seuls; ils semblent fidèles à leur vie religieuse, et, souvent, ils peuvent aller s'unir à une communauté pour leur retraite du mois. La méditation du matin et l'oraison du soir se font d'une manière satisfaisante. Quand à l'Office divin, la récitation même des petites heures en commun se fait très peu, faute de personnel suffisant. Je crois pouvoir dire que, dans le Vicariat, les oblats montrent un grand esprit religieux dans leur vie ordinaire et qu'il n'y a pas de luxe dans leurs vêtements, dans les repas, ni même dans l'usage de l'auto, qui est, ici, une nécessité; de même, l'usage de la Radio n'apporte ici aucun abus ni perte de temps. Les conférences théologiques sont de règle dans les districts, une fois par mois; on y est fidèle en autant que la température et les chemins le permettent. Le Provincial prépare chaque année un programme pour ces conférences. De plus un autre programme est préparé pour les examens quinquennaux des jeunes pères qui passent ces examens par écrit à l'époque des retraites annuelles.

Gouvernement :

Il est évident que nous manquons du personnel suffisant pour répondre à tous les besoins du Vicariat. Chez les Indiens, il faudrait six pères de plus pour desservir convenablement les postes en souffrance. Dans nos paroisses blanches les cadres sont assez bien remplis; mais certains pères sont fatigués et nous ne voyons pas comment pouvoir les soulager. Nos cinq districts ont été révisés et canoniquement érigés en 1952, ainsi que notre Maison formée du Collège de Notre-Dame de la Paix. La « Voix de Grouard » fait connaître à nos pères et frères les décisions du Saint-Siège et de l'Administration Générale. Les Circulaires Générales sont envoyées à tous les pères et frères et chaque année, à la retraite annuelle on en donne la lecture publique au réfectoire. Quand aux divers

registres d'ordre religieux ou administratif. les Maisons et Résidences principales en sont pourvues.

Un volume a été édité sous l'autorité de son Excellence Mgr Henri Routhier O.M.I.: *La vie de Mgr Vital Grandin*, en anglais.

Biens temporels:

Grâce au dévouement de l'un de nos Pères, qui s'est dépensé pendant trois ans à solliciter des fonds dans la Province de Québec, nous avons pu bâtir à Falher un Collège, propriété des Oblats, sans faire de dettes.

Depuis 1950, nous sommes régis financièrement par les lois du « Statutum ».

Oeuvres du Vicariat:

Nous n'avons pas de prédicateur attitré dans le Vicariat. Cependant son Excellence Mgr H. Routhier O.M.I. avec un autre père, ont donné chaque année des retraites sacerdotales et religieuses. De plus quelques autres pères ont prêché des retraites dans les écoles de blancs et aussi chez les indiens, en anglais ou en cri.

Nous avons 12 quasi-paroisses blanches confiées aux oblats avec quinze pères qui y travaillent. Six Ecoles indiennes axec 14 pères qui font en même temps les missions rattachées à ces Ecoles. Neuf postes indiens ou métis avec neuf pères qui en sont chargés. Le Collège de Notre-Dame de la Paix, de Falher, est une nouvelle oeuvre du Vicariat confiée aux oblats en 1950. On y donne l'instruction primaire jusqu'au douzième grade et on y prépare les élèves au classique par des cours spéciaux de latin et de français. Cinq pères se dévouent à cette oeuvre. Les cours se sont ouverts en septembre 1951 avec 65 pensionnaires et 20 externes. L'année 1952 maintient à peu près le même nombre. De nos six Ecoles indiennes, celle de Hay Lakes a été fondée en 1951. Dans nos missions

indiennes les missionnaires parlent la langue indienne et font leur ministère dans cette langue. Aucun livre indien n'a été édité depuis le dernier Chapitre.

Le « Statutum pro missionibus », rétabli depuis 1950 dans le Vicariat, est bien observé. L'Action catholique, grâce aux efforts de son Excellence Mgr le Coadjuteur, est bien vivante ici dans le Vicariat, et je puis dire en toute sincérité, que tous nos pères y travaillent avec ardeur. Nos mouvements de jeunes (J.E.C.) et d'action rurale pour les adultes sont en pleine effervescence et donnent beaucoup d'espoir. La J.A.C. pour nos jeunes gens et jeunes filles est plus ardue, mais il s'y fait du bon travail. L'A.M.M.I. n'est pas encore organisée dans le Vicariat. Nous sommes à ce sujet rattachés à la Province de l'Alberta-Saskatchewan mais nous espérons mettre bientôt un père uniquement à ce travail de l'A.M.M.I.

Comme conclusion, je crois pouvoir dire que les Oblats font un beau et grand travail pour l'établissement de l'Eglise dans cette partie éloignée de notre immense pays. Chez les Indiens, ils continuent le travail des pionniers héroïques qui ont semé les vérités de l'Evangile dans ces âmes primitives; ils cherchent à maintenir la flamme de la Foi et à l'intensifier. C'est un apostolat souvent crucifiant, mais je puis dire, à la gloire de ces chers missionnaires, qu'ils y travaillent avec un grand esprit surnaturel, heureux de réaliser la devise de notre chère Congrégation: « Evangelizare pauperibus misit me ».

Chez les blancs, nos oblats posent les fondations de l'Eglise du Christ. Un bon nombre, comme chez les indiens, ont à vivre seuls dans des demeures dépourvues de tout confort, pratiquant ainsi la plus désolante pauvreté; mais encore là, tous ces oblats se rappellent qu'ils sont les missionnaires défricheurs et qu'ils continuent le travail admirable de la Congrégation à travers l'Ouest canadien: fonder des paroisses qui constitueront bientôt de beaux et grands diocèses pour la gloire de Dieu et à l'honneur de

notre Mère la sainte Eglise. En tout cela, nos oblats marchent sous la poussée dynamique du coadjuteur apostolique, Mr H. Routhier, dont le zèle est inspiré de ses grands prédécesseurs, n'ayant qu'une ambition, voir le règne du Christ s'établir solidement et profondément dans le magnifique Vicariat de Grouard.

Dans nos réalisations, nous avons mis tous nos efforts à répondre à son grand zèle apostolique, en véritables Oblats de Marie Immaculée.

A. BOUCHER, O.M.I.
Vic. des Missions.